

LA GUYANE

•
**Un territoire riche d'enjeux
et d'opportunités pour la Marine**

Située à 7000 km de la métropole, la Guyane est le plus vaste département français. La Marine nationale y mène principalement deux missions : la protection du centre spatial de Kourou et la lutte contre les trafics illicites. Au-delà de ces enjeux, le cadre naturel exceptionnel de ce morceau de terre française en Amérique du Sud offre aux marins qui y sont affectés, seuls ou en famille, de réelles opportunités.

• DOSSIER RÉALISÉ PAR HÉLÈNE PERRIN ET L'ASP AUDE BRESSON





© EMA/FAG

Capitaine de vaisseau Stéphane Faury.



© EMA/FAG

Le P400 *La Capricieuse* cède la place au PAG *La Confiance* au sein des FAG.

Missions

Surveiller les approches de la Guyane et protéger ses ressources

Délimitée par une frontière terrestre de 1 100 km et un trait de côtes de près de 380 km, la Guyane est recouverte à plus de 95 % de forêt équatoriale. Elle possède une zone économique exclusive (ZEE) de 133 949 km², soit l'équivalent de 40 % de la ZEE métropolitaine. La Marine y joue un rôle déterminant. Outre les missions classiques de souveraineté, elle lutte contre toutes les activités illicites en mer et assure la protection du centre spatial guyanais.

Adjoint interarmées du commandant supérieur des forces armées en Guyane et commandant la zone maritime Guyane, le capitaine de vaisseau Stéphane Faury revient sur les missions de la Marine en Guyane et le caractère stratégique de sa présence sur ce territoire.

COLS BLEUS : Quelles sont les missions et le rôle de la Marine en Guyane ?

CAPITAINE DE VAISSEAU STÉPHANE FAURY :

Les unités de la Marine au sein des Forces armées en Guyane (FAG) participent à deux missions essentielles : protection des pas de tirs de fusées à Kourou et police des pêches. La mission Titan de protection du centre spatial guyanais (CSG) revêt un caractère prioritaire. Son volet maritime s'inscrit dans un dispositif interarmées global, également en charge de la protection terrestre externe, sous réquisition préfectorale, et de la sûreté aérienne. L'autre mission, la plus importante par le nombre de jours de mer qui y sont consacrés, est la lutte contre la pêche illégale (LCPI). La Guyane, seul outremer continental, constate régulièrement des infractions commises dans ce domaine par des pêcheurs brésiliens, à l'est, et surinamais ou guyanais, à l'ouest. Au-delà, l'action de la Marine ne se restreint pas à ces deux missions. Les FAG restent le principal acteur en mer pour tout le spectre des missions de l'action de l'État en mer, en coordination avec les autres partenaires : vedette des douanes (DF 45), unité légère des affaires maritimes (ULAM 973), brigade nautique de la gendarmerie, hélicoptère Dragon de la sécurité civile et, à l'horizon fin 2019, moyen léger de la société nationale de sauvetage en mer (SNSM).

C. B. : Quelles relations entretenez-vous avec les marines des pays riverains, en particulier la Marine brésilienne ?

CV S. F. : Avec le Brésil, partenaire stratégique régional, les FAG entretiennent des relations militaires étroites, plus particulièrement dans le domaine de la lutte contre la pêche illégale. À l'ouest, la Marine entretient une coopération navale certes plus modeste, mais tout aussi essentielle, avec le Suriname et le Guyana. Au-delà des patrouilles conjointes réalisées avec ces partenaires, notre coopération s'exerce aussi dans le domaine de la formation et de l'échange de bonnes pratiques, que ce soit à l'occasion d'escales ou d'exercices. Signe de notre coopération étroite avec le Brésil, la Marine nationale a, depuis 2015, mis en place un officier de liaison du 4^e district naval brésilien au sein de l'état-major interarmées (EMIA).

C. B. : De quels moyens disposez-vous pour mener à bien vos missions ?

CV S. F. : La Marine a notablement investi en Guyane avec l'arrivée en 2015 de l'embarcation relève-filets (ERF) *Caouanne* et le remplacement, en 2017, des deux P400 par les patrouilleurs Antilles-Guyane (PAG) *La Confiance* et *La Résolue*. Les deux vedettes de surveillance maritime (VCSM) de la gendarmerie maritime *Mahury* et *Organabo*, devraient être renouvelées dans les deux ans. Ce dispositif est complété une à deux fois par an par des renforts spécialisés de métropole. Fruit du caractère interarmées qui anime les FAG, les aéronefs de l'armée de l'air – Casa, Fennec ou Puma – contribuent hebdomadairement à la surveillance de l'activité en mer, au guidage des unités de surface et, sur demande du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Antilles-Guyane, aux opérations de sauvetage en complément de l'hélicoptère Dragon.

C. B. : Quels sont les enjeux à venir de la zone maritime Guyane ?

CV S. F. : Les FAG travaillent à l'adaptation du dispositif interarmées de sécurisation du nouveau lanceur Ariane 6 qui verra le jour à l'horizon 2020. La pêche illégale a sensiblement reculé, mais imposera toujours une présence marquée et des missions LCPI exigeantes. D'autres axes de développement sont en cours, au large, mais aussi au plus près de la mangrove, dans le cadre du contrôle des flux logistiques au profit de l'orpaillage illégal. La Guyane est et restera une affectation passionnante pour un marin désireux d'action.

À retenir

- Les deux missions principales de la Marine en Guyane sont la protection du centre spatial guyanais et la lutte contre la pêche illégale.

Titan : une installation stratégique sous protection militaire



Un Falcon 50 Marine survolant la base de lancement de la fusée Ariane, à Kourou.

Dix à douze lancements (lanceurs Ariane, Soyouz et Vega) sont réalisés en moyenne chaque année depuis Kourou. Défense de l'espace aérien et de l'espace maritime, déploiements de moyens matériels et humains au sol... La sécurité du Centre spatial guyanais (CSG), dont plusieurs installations sont classées « installations prioritaires de défense », est assurée par les Forces armées en Guyane depuis 1973.

Au sein d'un dispositif interarmées, lui-même intégré dans un dispositif interministériel, la mission Titan assure la sécurisation et la protection du CSG. Une cinquantaine de militaires surveillent en permanence ses abords. Cet effectif peut atteindre plusieurs centaines lors des phases de transfert ou de lancement, soit quatre à cinq jours par mois en moyenne. Outre les volets terrestre et aérien, la mission Titan comporte un volet maritime. La Marine met en place à chaque tir une zone maritime d'exclusion surveillée à la fois par une vedette côtière de surveillance maritime (jusqu'à 18 km des côtes) et un patrouilleur Antilles-Guyane (jusqu'à 60 km des côtes). Ces patrouilles sont destinées à dérouter les bateaux qui se trouveraient, volontairement ou non, sous la trajectoire du lanceur.

Lutte contre la pêche illégale



Contrôle par une embarcation du PAG *La Confiance* dans le cadre d'une opération de lutte contre la pêche illégale

En Guyane, les embouchures des fleuves sont des régions très poissonneuses. À cause de la surpêche dans les pays frontaliers (Brésil et Suriname), mais aussi au Venezuela et au Guyana, les pêcheurs des régions voisines viennent pêcher dans les eaux françaises. La préservation de nos ressources halieutiques, sur laquelle la France a pris des engagements internationaux, passe par des opérations de police à la fois interarmées et interadministrations (affaires maritimes, douanes, gendarmerie). Réalisée sous la responsabilité du préfet de Guyane, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer, cette mission mobilise différents

moyens des Forces armées en Guyane, et notamment ceux de la Marine, qui y consacrent la majeure partie de leurs activités. En 2018, l'action des FAG, en lien avec les autres administrations compétentes sur le territoire, a permis de mener 87 actions sur des embarcations suspectes. Plus de la moitié a permis d'appréhender des pêcheurs illégaux, conduisant à des déroutements voire la saisie des embarcations. 190 km de filets, 40 t de poissons et 342 kg de vessies natatoires ont ainsi été saisis.

Flotte

Des moyens modernes et adaptés à l'environnement

La Marine dispose de moyens adaptés aux spécificités de ce territoire ultramarin. La base navale de Dégrad-des-Cannes, près de Cayenne, a vu le jour en 1992. Elle abrite deux patrouilleurs Antilles-Guyane, deux vedettes côtières de surveillance de la Gendarmerie maritime et une embarcation relève-files.

Les PAG *La Confiance* et *La Résolue*

Modernes et polyvalents, les deux patrouilleurs Antilles-Guyane sont parfaitement adaptés aux conditions environnementales, climatiques et opérationnelles du territoire guyanais, et plus généralement de l'arc antillais. Ils ont été conçus pour opérer aussi bien en haute mer que dans les faibles fonds. Dotés de systèmes de détection (radar et optronique), de communication et de sécurité modernes, ils sont également capables de mettre à l'eau très rapidement des embarcations et disposent d'équipements de lutte antipollution. Ils sont armés d'un canon de 20 mm téléopéré et de deux mitrailleuses de 12,7 mm. Si la protection des pas de tir du centre spatial guyanais est au cœur de leur mission, ils mènent aussi des opérations de police des pêches et participent à la lutte contre les trafics illicites et le contrôle des flux migratoires. Ils réalisent également des missions de service public : surveillance de la navigation, sauvegarde des personnes et des biens, sauvetage et assistance, lutte antipollution. Enfin, ils remplissent des missions de rayonnement au cours de leurs escales dans les pays voisins et dans la zone antillaise. Leurs principales destinations sont le nord du Brésil (Belém, Natal...), le Suriname (Paramaribo) ou les îles des Caraïbes (Martinique, Sainte-Lucie, Saint-Barthélemy...)



Le 14 décembre 2016, *La Confiance*, premier des deux nouveaux patrouilleurs Antilles-Guyane (PAG) de la Marine nationale, a rejoint la base navale de Dégrad-des-Cannes son nouveau port d'attache.



© EMA/FAG

Question au

Capitaine de corvette Mathieu Kuhn, commandant du PAG *La Confiance*.

COLS BLEUS : Quelles sont les spécificités de votre bâtiment ?

CC MATHIEU KUHN : Successeur des P400, le patrouilleur Antilles-Guyane est un nouveau type de bâtiment dédié à la Guyane et à son environnement. Il a été conçu pour répondre à des exigences militaires bien spécifiques, mais selon des normes maritimes civiles. Il bénéficie d'une gestion des équipements fortement automatisée tout en offrant un bon confort de vie à bord. Ceci permet d'en assurer la conduite avec un équipage optimisé (24 personnes).

Taillé pour la Guyane et ses conditions particulières, le PAG a un faible tirant d'eau (3,2 m) qui lui permet de réaliser des opérations en eaux peu profondes, refuge privilégié des pêcheurs illégaux. Sa motorisation souple et silencieuse, ses équipements de vision nocturne et son système de mise à l'eau des embarcations permettent de mettre en œuvre l'équipe de visite de manière discrète et rapide, au plus proche des cibles.

C. B. : Pourriez-vous nous décrire succinctement votre activité au cours de l'année passée ?

CC M. K. : L'activité des PAG est construite autour de leurs deux missions principales :



la surveillance des tirs depuis Kourou et la préservation des ressources halieutiques. Les incursions de pêcheurs illégaux surinamais ou brésiliens sont récurrentes. Elles nous amènent à intervenir toute l'année pour stabiliser leur niveau de présence au plus bas, en maintenant une pression constante sur ces bateaux. Nous œuvrons pour cela en coordination avec les douanes, la gendarmerie maritime et le soutien de la base aérienne 367, à Cayenne. Nos arrêts techniques à Fort-de-France ont été, cette année encore, l'occasion de faire relâche dans notre ville marraine de Saint-Barthélemy. Nous avons également poursuivi notre coopération

avec les forces armées aux Antilles dans le cadre d'opérations de lutte contre le narcotrafic d'opportunité. Enfin, nous avons fait escale à Belém, renforçant ainsi notre coopération avec la marine brésilienne et nos liens avec ce pays.

C. B. : Un mot sur l'équipage...

Comment les marins s'adaptent-ils au contexte particulier de la Guyane ?

CC M. K. : L'écrin vert de la Guyane, l'histoire riche de ce territoire et son brassage multiculturel offrent une occasion unique aux marins de vivre des expériences extraordinaires et de s'ouvrir à de nouveaux horizons. Chaque sortie à la mer est

une opportunité de réaliser des opérations concrètes en relative autonomie, chaque sortie en famille celle de découvrir une faune et des paysages hors du commun. Les missions exigeantes des PAG, menées avec un équipage resserré, nécessitent l'engagement et le soutien de tous, à tout instant. Ceci a permis de développer une

identité très marquée basée sur un fort esprit d'équipage et une cohésion particulièrement importante. Nos marins sont engagés, résilients, ingénieux et capables de s'adapter. Sur place, les familles sont soudées et leur bien-être est au cœur de nos préoccupations. C'est une condition *sine qua non* pour avoir un équipage efficace à la mer.

Info +

La vessie natatoire est un organe servant à l'équilibre hydrostatique des poissons et qui se présente sous la forme de deux poches gazeuses. Les vertus aphrodisiaques et curatives qui lui sont attribuées, à tort, ont pour conséquence le développement d'une pêche et d'un trafic illégaux qui menacent la population des acoupas, poissons tropicaux des eaux guyanaises. En effet, pour obtenir un seul kg de vessie, 30 kg d'acoupas sont nécessaires.

Interview

Le premier maître Mickaël, commandant l'embarcation remonte filet (ERF) *Caouanne*, revient sur ses missions pour les lecteurs de *Cols bleus*.

COLS BLEUS : Quelles sont les missions de votre bâtiment ?

PREMIER MAÎTRE MICKAËL : L'ERF a pour mission principale de lutter contre la pêche illégale. Nous travaillons pour cela en binôme avec deux types de bateaux : une vedette de surveillance maritime (VCSM) de la Gendarmerie maritime, le plus souvent, ou un patrouilleur Antilles-Guyane (PAG). Nous intervenons environ deux à trois jours par semaine, soit 60 à 70 jours par an. Lorsque des tapouilles – ces petites embarcations en bois opérant dans les zones de petits fonds – sont appréhendées, nous sommes chargés de récupérer et de transférer leurs filets à bord de la *Caouanne*.

C. B. : Où intervenez-vous le plus souvent ?

PM M. : Notre bâtiment intervient sur les deux flancs de la Guyane, mais c'est à l'est, du côté du Brésil, que nous sommes confrontés en ce moment aux pêcheurs les plus téméraires et les plus agressifs. Les pêcheurs illégaux brésiliens font évoluer constamment leur façon de faire. Mais notre présence limite les incursions franches loin de la frontière. En disposant d'un moyen de récupérer leurs filets à la mer, nous menaçons très directement leur activité illicite et protégeons les ressources marines de la zone.

C. B. : Quelle a été la dernière opération d'ampleur à laquelle vous avez participé ?

PM M. : Celle réalisée avec le bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain (BSAM) *Seine* en mai 2019. Après avoir traversé l'océan Atlantique avec le groupe Jeanne d'Arc, et avant de poursuivre son déploiement longue durée, ce bâtiment polyvalent est venu renforcer pour un temps nos capacités en matière de police des pêches.

À retenir

- En Guyane, la Marine dispose de moyens renouvelés et adaptés aux particularités de ce territoire : deux patrouilleurs Antilles-Guyane, deux vedettes VCSM de la gendarmerie maritime et une embarcation remonte-filets.
- Hormis la VCSM *Organabo* de Kourou, ces bâtiments sont stationnés à la base navale de Dégrad-des-Cannes, située dans l'estuaire du fleuve Mahury.



Premier maître Mickaël



La VCSM *Mahury* au retour d'une patrouille en mer dans le cadre de la lutte contre la pêche illégale.

Les VCSM *Mahury* et *Organabo*

Deux vedettes de surveillance maritime (VCSM) de la Gendarmerie maritime sont basées en Guyane. Elles sont équipées d'un système de filtration de l'eau de mer pour les moteurs de propulsion, qui leur permet de naviguer dans les eaux guyanaises, particulièrement chargées en alluvions. Ces VCSM tirent leurs noms des cours d'eau où elles sont implantées : le fleuve *Mahury* pour celle opérant près de Cayenne, la rivière *Organabo* pour celle près de Kourou. Ces deux unités assurent des missions très variées : pouvoir de police général en mer, défense maritime du territoire, lutte contre les trafics et secours en mer. Elles participent également activement à la mission Titan, en surveillant les zones interdites lors des tirs de fusées depuis le centre spatial de Kourou.

Avril 2019 : trois déroutements en deux semaines

En avril 2019, en l'espace d'une semaine, les deux patrouilleurs Antilles-Guyane (PAG), *La Résolue* et *La Confiance*, appuyés d'un hélicoptère Fennec, ont dérouté deux navires en situation de pêche illégale dans les eaux guyanaises. La première interpellation, qui s'est déroulée le 17 avril, a permis aux équipes de contrôle d'arraisonner deux navires entre la frontière brésilienne et l'estuaire de l'Approuague. Ces derniers ont été déroutés et escortés par les deux patrouilleurs vers le port du Larivot. Une semaine plus tard, le 24 avril, la vedette de gendarmerie maritime *Mahury*, qui patrouillait dans l'estuaire de l'Oyapock, a quant à elle effectué un contrôle sur un navire brésilien qui a également débouché sur un déroutement. Au total, le bilan de ces trois déroutements par les FAG a représenté des saisies de 1,7 t de poissons, 4,4 km de filets et 45 kg de vessies natatoires.

L'ERF *Caouanne*

Admise au service actif en 2015, l'embarcation relève-filets (ERF) *Caouanne* est venue renforcer les moyens maritimes alloués à la lutte contre la pêche illégale. Ce bâtiment long de 23 m, capable de naviguer à 12 nœuds est équipé d'une grue, d'un vire-filets et de conteneurs pour stocker les filets récupérés dans l'eau. Trois membres d'équipage sont à son bord : le navigateur, le mécanicien et le manoeuvrier. L'ERF fait peser une lourde menace économique sur les bateaux venant pêcher illégalement dans les eaux françaises, participant ainsi activement à la protection de nos ressources halieutiques.

Un marin de l'ERF *Caouanne* débarque un filet de pêche mis à l'eau illégalement par une tapouille brésilienne.



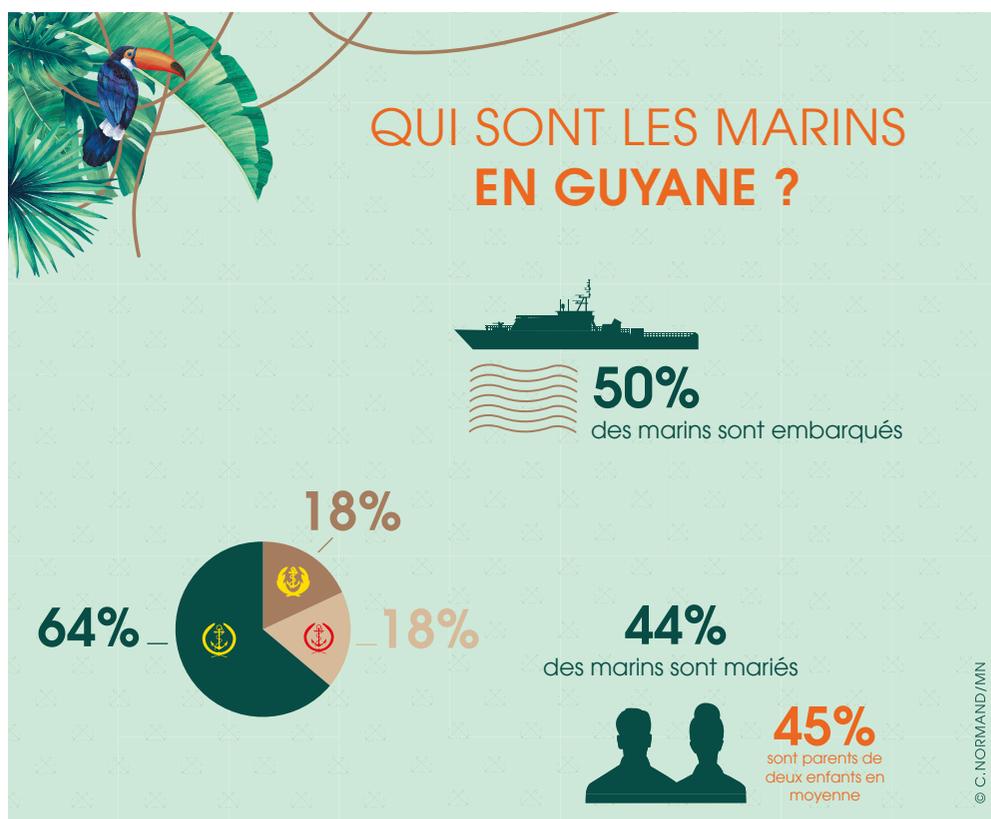
Info +

La *Caouanne* tire son nom d'une tortue de mer fréquentant les côtes guyanaises. L'espèce est menacée de disparition, notamment à cause de la surpêche.

Témoignages

Les marins en Guyane

Pour réaliser les missions dévolues à la Marine et à l'armée française en général, les marins en Guyane sont une centaine, répartis entre les entités interarmées et les unités de la Marine nationale. La moitié sont ainsi embarqués à bord des deux patrouilleurs Antilles-Guyane (PAG) *La Confiance* et *La Résolue*. Seuls ou en famille, ils y demeurent en moyenne trois ans. La Guyane fait en effet partie de ces destinations offertes aux marins dans le cadre des affectations outre-mer. Ces dernières peuvent, avec l'accord de la Direction du personnel militaire de la Marine (DPMM), être réduites à deux ans ou prolongées jusqu'à quatre. La vie en Guyane offre de nombreuses opportunités : les plus aventuriers peuvent partir à la découverte d'une nature luxuriante et primaire et la diversité culturelle réjouit les plus curieux.



Premier maître Renaud

Chef des ateliers de soutien sur la base de Dégrad-des-Cannes

Il s'agit de mon deuxième séjour en Guyane. Durant le premier, j'étais affecté sur le P400 *L'Audacieuse* qui avait été envoyé en renfort en Guyane pour deux ans. Après différentes affectations, dont une à Papeete, me voici de retour. Ici, à l'atelier mécanique, nous sommes en charge de nombreux travaux, notamment ceux des arrêts techniques (AT). L'inconvénient est que la base est éloignée de tout. Or les AT de la *Caouanne*, des vedettes côtières de surveillance maritime et du chaland de transport de matériel *Anne-Marie* de la Légion étrangère se font au port de pêche du Larivot, à l'extérieur de la base, et mobilisent un personnel déjà peu nombreux. Nous pouvons également être appelés pour renforcer un équipage ou garder une tapouille saisie. L'anticipation est donc de rigueur ! Malgré cela, le quotidien ici est vraiment exceptionnel. On y rencontre une faune magnifique, les enfants en prennent plein les yeux ; la semaine dernière, il y avait encore des tortues-luths sur la plage. Les gens sont, accueillants. Avec ma famille, nous avons la chance d'avoir un très bon logement et, comme la Guyane est peu touristique, les activités ou les hôtels peuvent être réservés tardivement. Il y a toutefois peu de communication sur les festivals et les événements, nous devons souvent nous en remettre au bouche-à-oreille. En fait en Guyane, il faut savoir composer avec l'éloignement. Mais cela reste une affectation très agréable.



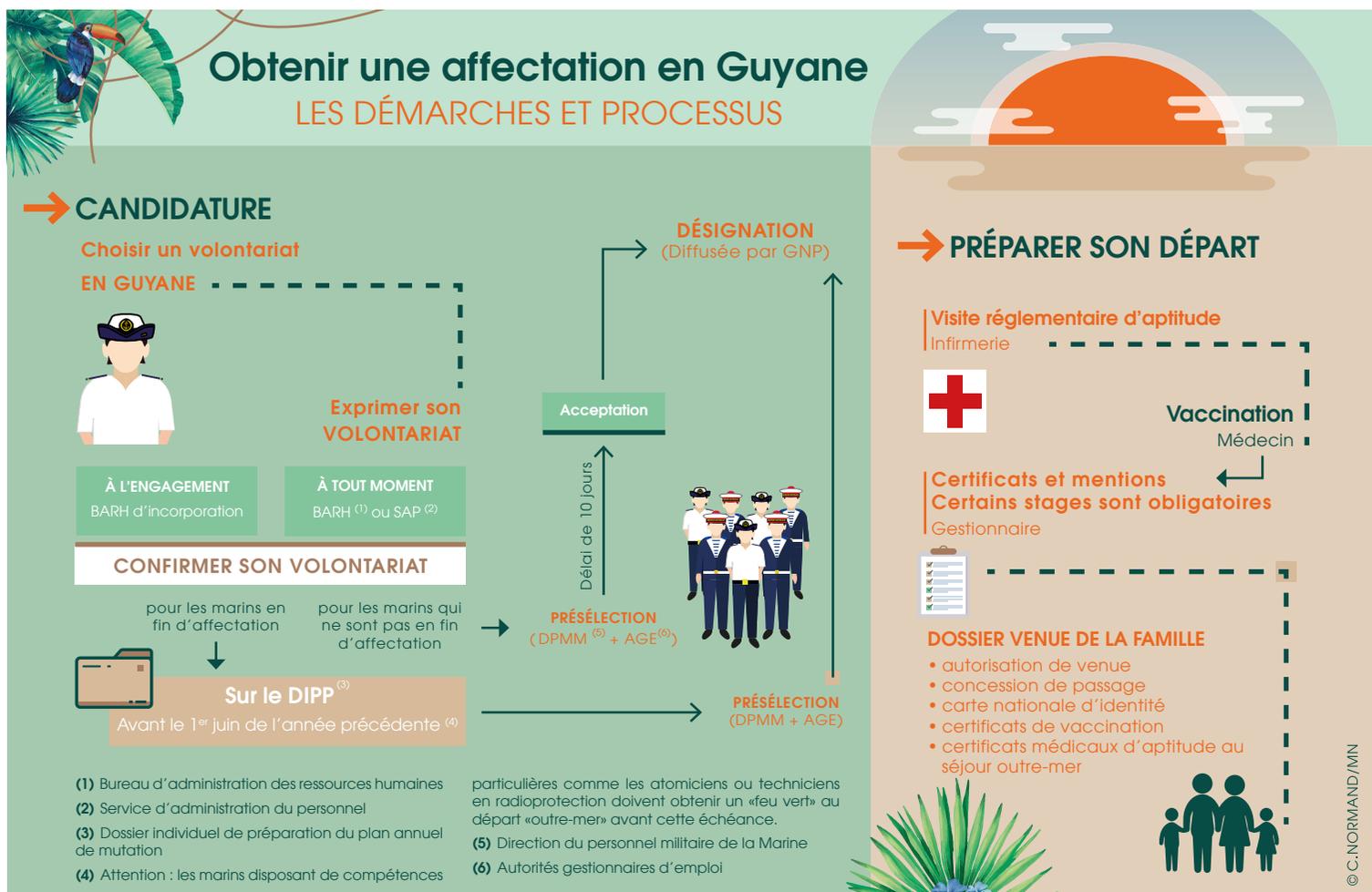
Second maître Gwendoline

Secrétariat du commandement, base navale de Dégrad-des-Cannes.



Quand je suis arrivée pour la première fois en Guyane, j'ai immédiatement été très bien accueillie. Je venais de Cherbourg où j'avais fait le choix de partir un an comme volontaire dans la Marine. Je n'avais jamais pris l'avion ni ne connaissais ce territoire ; à 19 ans, c'était une occasion unique ! J'ai adoré cette année de volontariat ! L'esprit de cohésion, d'équipage ainsi que le sentiment de faire partie d'une famille m'ont tout de suite séduite et j'ai présenté l'École de maistrance à l'issue. Après une affectation en métropole, me voici de retour en Guyane. C'est une fierté de revenir ici avec mon brevet d'aptitude technique (BAT), sur la base où tout a commencé. J'ai rapidement repris mes marques et me suis acclimatée plus facilement à la faune et à la flore si particulières. La base est interarmées et nous sommes peu nombreux ; il faut donc être polyvalent et curieux afin de s'adapter aux différentes méthodes de travail. Je suis, par exemple, secrétaire du commandant, mais également déléguée administrative pour la base navale, correspondante informatique, adjointe à l'adjutant de compagnie et animatrice pour la journée de citoyenneté. Savoir-faire et savoir-être sont essentiels ! La vie en Guyane est bien plus calme qu'en métropole, il y a moins de pression. En revanche, il faut avoir une voiture, car la base est loin de tout, entourée par la forêt. Avec mon mari, nous avons trouvé un logement à l'extérieur de la base. C'est très agréable. Lui a trouvé un travail peu après notre arrivée. J'ai encore deux années d'affectation ici, mais, après le brevet supérieur, qui est mon prochain objectif, si on me demande de retourner en Guyane, je dirai oui sans hésiter.

© MN



LES MOYENS DE LA MARINE EN GUYANE

En Guyane, la Marine dispose de moyens adaptés aux spécificités de ce vaste espace terrestre et maritime. Patrouilleurs Antilles-Guyane, vedettes côtières de surveillance et embarcation relève-filets y assurent notamment la protection des ressources halieutiques et celle des abords du centre spatial de Kourou.



PATROUILLEUR ANTILLES-GUYANE PAG



MISSIONS

La Guyane compte deux PAG : *La Confiance* et *La Résolue*. Conçus pour répondre aux besoins spécifiques de la Marine en Guyane et assurer en particulier la surveillance du Centre spatial guyanais, ces navires très manoeuvrants peuvent rapidement mettre à l'eau leurs embarcations par petits fonds. Disposant d'une capacité d'emport de forces spéciales, ils peuvent également conduire des missions de protection des ressources halieutiques et de lutte contre les trafics illicites mais aussi participer à des actions contre les pollutions maritimes.

CARACTÉRISTIQUES

Longueur : **61 m**
 Largeur : **9,5 m**
 Déplacement : **700 tonnes**
 Vitesse : **21 nœuds**
 Équipage : **24 marins et 14 passagers**
 2 radars de navigation
 1 canon de 20 mm téléopéré
 2 mitrailleuses de 12,7 mm
 1 canon à eau
 2 embarcations rapides sur bossoir et radier
 Système de transmission par satellite
 Capacité d'emport de matériel
 ANTIPOL

EMBARCATION RELÈVE-FILETS ERF



MISSIONS

L'embarcation relève-filets (ERF) *Caouanne*, vient compléter l'arsenal répressif de la lutte contre la pêche illégale. Cette embarcation a été conçue spécialement pour la Guyane. Ce navire spécialisé est le seul bâtiment de la Marine de ce type. Il est doté d'une grue légère permettant de relever jusqu'à 20m de filets de pêche et d'une aire de travail dégagée qui lui permet de stocker les filets saisis. Il constitue un atout supplémentaire en matière de protection des richesses halieutiques.

CARACTÉRISTIQUES

Longueur : **23,50 m**
 Largeur : **6,50 m**
 Vitesse : **12 nœuds**
 Équipage : **3 ou 4 marins et 6 passagers**
 1 grue légère
 1 aire de travail dégagée



VEDETTE CÔTIÈRE DE SURVEILLANCE MARITIME - VCSM



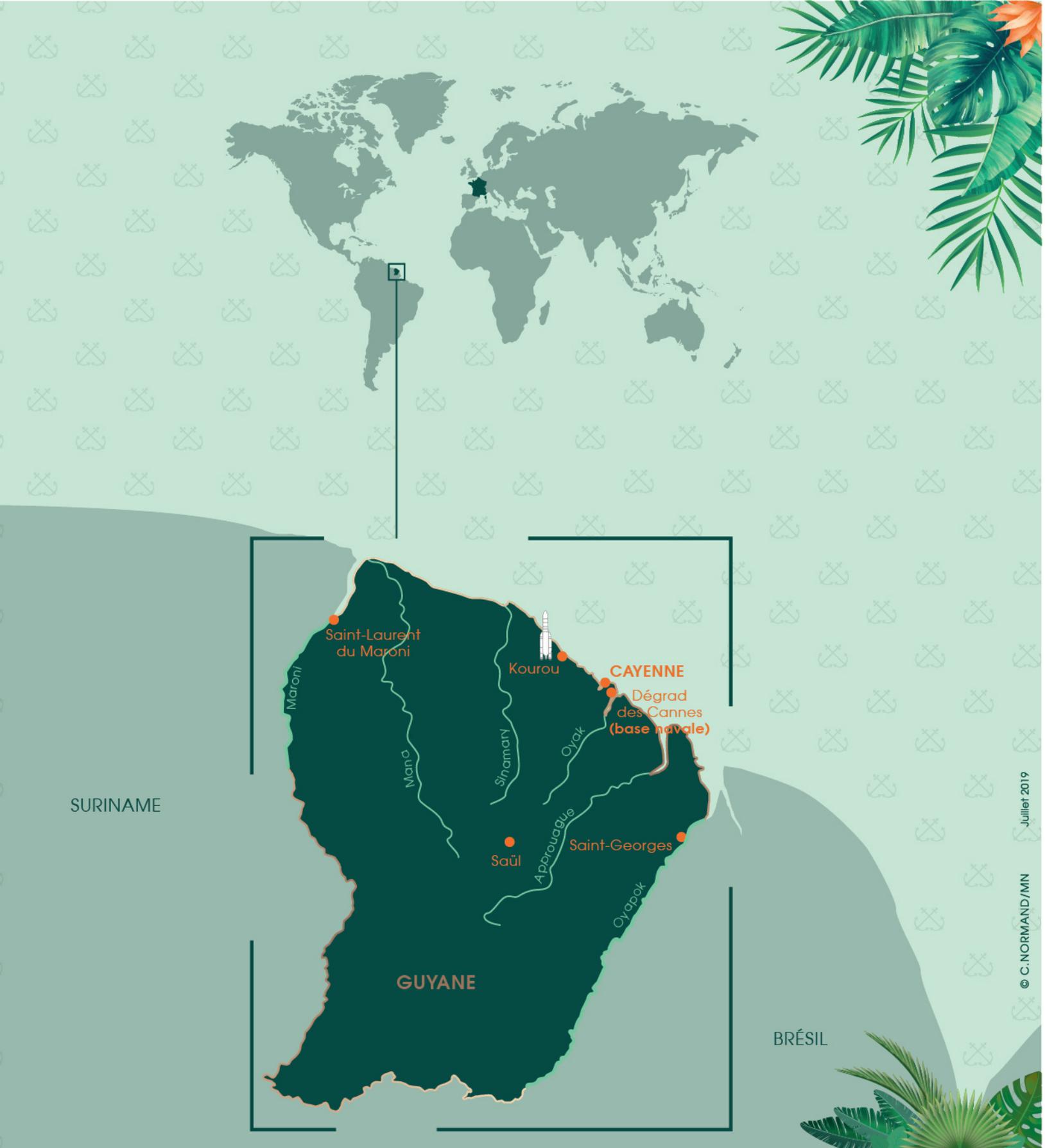
MISSIONS

Les deux vedettes côtières de surveillance maritime *Mahury* et *Organabo* font partie des 24 VCSM dont dispose la gendarmerie maritime. Ces vedettes assurent des missions très variées : pouvoir de police général, défense maritime du territoire, lutte contre les trafics illicites et secours en mer. En Guyane, les VCSM participent activement à la mission Titan, en protégeant les zones d'eau interdites lors des tirs de fusée depuis le centre spatial guyanais de Kourou. Afin d'accomplir ces missions dans un milieu spécifique, les deux vedettes *Mahury* et *Organabo* ont été adaptées aux eaux de Guyane, chargées en sédiments.

CARACTÉRISTIQUES

Longueur : **20 m**
 Largeur : **5,09 m**
 Déplacement : **41 tonnes**
 Vitesse : **25 nœuds**
 Équipage : **8 gendarmes maritimes ou marins**
 1 mitrailleuse 7,62 mm
 1 embarcation semi-rigide de 4,90 m dans un radier
 600 nautiques de rayon d'action à 18-20 nœuds





«Le groupe aéronaval est un véritable catalyseur de coopération, partout où il passe»

Contre-amiral Marc Aussebat

Commandant le groupe aéronaval du 3 juin au 7 juillet 2019

Alors que la mission Clemenceau a pris fin, le contre-amiral Marc Aussebat, commandant de la *Task Force 473* constituée autour du porte-avions *Charles de Gaulle*, revient sur les enjeux et les temps forts de ce déploiement.



©B. PAPIN/MN

Le contre-amiral Marc Aussebat à bord du bâtiment de commandement et de ravitaillement *Marne*, en océan Indien, le 11 juin 2019.

COLS BLEUS : Quel bilan dressez-vous de la mission Clemenceau ?

CONTRE-AMIRAL MARC AUSSÉBAT :

De la mission Clemenceau conduite du 5 mars au 7 juillet 2019, je retiens qu'elle est un plein succès et qu'elle a exprimé les qualités intrinsèques du groupe aéronaval (GAN) composé autour du *Charles de Gaulle*. Le GAN est tout d'abord un redoutable outil de projection de puissance et de maîtrise des espaces aéromaritimes, précieux pour la France et reconnu par nos partenaires. De la Méditerranée à la zone Asie-Pacifique, le *Charles de Gaulle* et son escorte ont contribué à sécuriser les zones traversées et ont ainsi participé à la défense de nos concitoyens et des intérêts de la France.

Le GAN a confirmé être un agrégateur de forces. Dispositif unique en Europe, il est également un formidable catalyseur de coopérations qui a joué en la matière un rôle important tout au long de la mission, au travers de la réalisation de 29 interactions avec 18 pays. La maîtrise des espaces et l'affirmation des principes auxquels la France est attachée ressortent également dans le bilan de ce déploiement. Ainsi par son action, le GAN a permis de préserver la liberté d'action en haute mer en défendant la liberté de navigation. Outil polyvalent par son aptitude à récolter, agréger et fusionner le renseignement, il a contribué directement à l'appréciation autonome de la situation



©B. PAPIN/MN

Cérémonie de remise de décorations à bord du *Charles de Gaulle*, en mer Rouge, le 28 juin 2019.

de la Méditerranée au Pacifique. Pendant quatre mois, il a été prépositionné, prêt à intervenir dans tout l'arc de crise de la Méditerranée orientale à l'océan Indien.

C. B. : Quels en ont été les temps forts ?

CA M. A. : Trois points forts ressortent de cette mission. Le premier est l'engagement des aéronaves du porte-avions dans la lutte contre Daech lors du prépositionnement du GAN en Méditerranée orientale. Durant un mois, 140 sorties ont été menées par nos pilotes intégrés au sein de la Coalition, contribuant à la chute du dernier bastion de l'État islamique dans la ville syrienne de Baghouz et, par là même, à la sécurité des Français. Le second est la présence du GAN à Singapour pour la première fois depuis 2002. Le troisième concerne les actions de coopération conduites avec l'Égypte, tout récemment, et avec l'Inde au mois de mai dernier.

C. B. : Pourriez-vous évoquer la nature des coopérations conduites, durant ce déploiement, aussi bien dans le domaine de l'escorte du *Charles de Gaulle* que dans celui des activités réalisées ?

CA M. A. : Les interactions menées tout au long de notre mission ont été de différentes natures. Tout d'abord, nous avons accueilli au sein du groupe aéronaval des frégates

britannique, danoise et portugaise. Puis, régulièrement, nous avons mené des actions de coopération avec des partenaires dont nous avons croisé des bâtiments en différents points de notre itinéraire. Nous avons également conduit des manœuvres ambitieuses, planifiées de longue date, avec les deux partenaires importants de la mission qu'ont été l'Égypte et l'Inde. Enfin, de manière générale, le GAN a mené des actions de coopération avec toutes les marines riveraines des zones de transit. Le GAN est un véritable catalyseur de coopération, partout où il passe.

Sur un trajet équivalent à une fois et demi le tour du monde, de Toulon au golfe de Thaïlande, le groupe aéronaval a conduit des interactions avec 23 nations, dont certaines avec lesquelles il est rare de travailler à un tel niveau. À cet égard, notre présence en Asie-Pacifique a permis d'interagir de manière inédite avec les marines australienne et japonaise (exercice La Pérouse) ainsi qu'avec les marines riveraines (indonésienne, malaisienne, singapourienne et vietnamienne). Les interactions avec les cinquième, sixième et septième Flottes américaines au cours d'une même mission constituent également un fait sans précédent dans un déploiement du groupe aéronaval.

C. B. : Quels étaient l'intérêt et la signification de la présence du groupe aéronaval en Asie ?

CA M. A. : Précédée d'exercices bilatéraux avec le Japon, l'Australie et les États-Unis, la présence du GAN en Asie a été ponctuée par la relâche opérationnelle du porte-avions et de deux de ses escorteurs à Singapour, où se tenait le *Shangri-La Dialogue* en présence de Florence Parly, ministre des Armées. Ce moment fort de la mission a permis d'associer le GAN à l'exposé de la stratégie française dans la zone indopacifique et, par notre simple présence, d'accompagner de faits les propos de notre ministre. Ce rendez-vous important de la mission Clemenceau marquait le second passage du GAN à Singapour. Cette période a également coïncidé avec une patrouille de la frégate *Forbin* dans l'archipel des Spratley, en signe d'attachement de la France à la liberté de navigation.

C. B. : Quels enseignements tirez-vous de ce déploiement opérationnel ?

CA M. A. : Ce déploiement a confirmé la pleine capacité d'un GAN modernisé, résultat des travaux de la refonte à mi-vie du porte-avions l'an dernier. Les évolutions du système de combat, l'intégration de l'hélicoptère Caïman au sein du groupe aérien embarqué et le passage de notre chasse embarquée au standard « 100 % Rafale » sont les signes visibles de cette montée en gamme.

La mission Clemenceau a permis, sur 36 000 milles nautiques, de relier la Méditerranée à la zone indopacifique. Sur son itinéraire, les unités du groupe aéronaval ont observé et sillonné un grand nombre d'espaces aéromaritimes qui sont autant d'environnements naturel, tactique et géopolitique dont il est essentiel d'extraire et d'analyser les caractéristiques au travers d'un très grand nombre d'informations recueillies. Grâce à la mission Clemenceau, le GAN maintient son avance en expérimentant de nouvelles tactiques et de nouveaux systèmes qui lui permettront de conserver son ascendant opérationnel.

Durant ces 125 jours de mission, les marins ont été les meilleurs ambassadeurs du savoir-faire militaire français et de son expertise dans la lutte sous la mer, la lutte sur la mer et la lutte dans les airs. Je suis fier de l'investissement de chacun comme d'avoir été à la tête de tels équipages. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR LE CC OLIVIER RIBARD